

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Pouvoirs : 4  
Absents excusés : 4

Date de convocation : 1er avril 2022

**Étaient présents :** Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés :** M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Pauline GUILBERT ; M. Antoine ROSANO a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Karine WEBER a donné procuration à M. Sylvain MARTIN.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 21 février 2022.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB : 7.5-020/2022 : SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

L'instruction budgétaire M14 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2006, modifie les règles relatives aux subventions octroyées aux particuliers pour l'aide forfaitaire aux travaux. Il convient de délibérer en stipulant le nom des particuliers, le montant des travaux ainsi que l'intitulé des travaux effectués.

- Mme et M. Richard DOUB

Nature et montant des travaux : remplacement d'une chaudière vétuste par une chaudière à condensation : 8 283,92 euros  
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 800,00 €

- M. Sébastien GOUSSET

Nature et montant des travaux : remplacement des menuiseries extérieures : 8 855,50 euros  
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 1 000,00 €

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 12 avril 2022  
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20220411-2022DEL020-DE  
Reçu le 12/04/2022

